

Melle le 30 janvier 2012

M. Ghislain DESJARDINS  
Directeur de Dupont de Nemours  
23, rue Delarinère Lefouillon

92800 PUTEAUX

Monsieur le Directeur,

Vous avez fait l'acquisition de la société Danisco dont une unité de production est située à Melle dans les Deux-Sèvres.

Nous sommes une association environnementaliste localisée dans cette ville et sommes en contact avec la direction que nous rencontrons chaque année, afin de faire valoir les préoccupations environnementales de la population.

Melle ! Cette petite ville agréable classée « petite cité de caractère », avec ses Mines d'argent, ses églises romanes dont une classée au patrimoine de l'Unesco, Saint-Hilaire, ses circuits arborés, attire de plus en plus de touristes qui malheureusement réagissent aux agressions malodorantes produites par l'usine.

Si nous vous écrivons ce jour, c'est que nous avons pris connaissance de vos engagements (charte relative à l'environnement) ce qui nous amène à penser que nous avons des préoccupations communes.

Il s'avère en effet que depuis l'extension de la station d'épuration, la gêne olfactive est devenue encore plus insupportable et nous insistons depuis des années, auprès de la direction melloise, au sujet de ces odeurs nauséabondes en provenance du site. Elles sont une réelle nuisance pour les habitants et elles nécessitent que des mesures soient prises pour régler ce problème.

Nous sommes conscients qu'un investissement est nécessaire et qu'il a un coût, mais il faut se mettre à la place des habitants de Melle et des environs, qui vont respirer une partie de leur vie ces odeurs désagréables. Beaucoup de futurs habitants hésitent et abandonnent leur projet d'achat immobilier dans cette ville.

Les habitants du Mellois sont des gens dociles, conciliants, ils aiment bien leur usine. Un grand nombre y travaille ou y a travaillé mais les limites du supportable sont dépassées, cela devient intolérable, il faut que les responsables pensent à la qualité de vie et aussi à la santé des personnes. Par ailleurs, nous tenons à vous préciser que nous avons lancé une pétition relayée par la presse qui n'est pas loin d'avoir obtenu environ un millier de signatures à ce jour. Le succès du vendredi 30 décembre 2011 lors du marché hebdomadaire, nous a confirmé que nous avons raison d'exiger que des mesures soient prises.

Nous ne doutons pas que votre groupe a la volonté de bien faire et n'hésitera pas à mettre les moyens permettant de remédier à cette situation récurrente et exponentielle.

Nous vous remercions par avance de votre réponse et de la prise en compte de nos préoccupations et vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, nos sincères salutations.

Pour CIMES

La Présidente,  
Geneviève PAILLAUD